



« RESPECTONS ENSEMBLE LES VALEURS DE LA FFTir »

TABLEAU de SUIVI de la COMMISSION D'ETHIQUE, et de DÉONTOLOGIE de la FFTir

2025						
N° dossier	Date de Saisine	Contenu	Objet	Date de traitement	Décisions	Préconisations
Travaux de la CNI Éthique et Déontologie	15 Décembre 2024	Validation officielle de la Commission d'Éthique et de Déontologie et de sa composition	Lors du premier comité directeur de la nouvelle équipe dirigeante, validation par le CD de la CNI Éthique et Déontologie de la FFTir.			
XE25-001	10 Juin 2025	1 ^{ère} Saisine (par voie courrier)	Saisine de la commission pour des faits d'escroquerie de la part d'un trésorier de Ligue et comité départemental au détriment de ces deux entités		Non traité	
XE25-002	10 Juin 2025	2 ^{ème} Saisine (par voie courrier)	Condamnation d'un dirigeant de club avec interdiction d'exercer toute activité sociale en lien avec le tir sportif		Non traité	
XE25-003	10 Juin 2025	3 ^{ème} saisine (par voie courrier)	Promotion de pratiques en lien avec l'accueil des administrations de sécurité qui ne respecte pas l'éthique et la déontologie que nos clubs doivent soutenir		Non traité	



XE25-004	10 Juin 2025	4^{ème} Saisine (par voie courrier)	Agissements inappropriés d'un Président d'honneur d'une association envers un licencié ayant réalisé un signalement de harcèlement sur la plateforme WITIK		Non traité	
XE25-005	10 juin 2025	5^{ème} Saisine (par voie courrier)	Saisine de la commission par un licencié qui s'estime injustement sanctionné par les instances dirigeantes de son club.		Non traité	
XE25-006	28 Mai 2025	6^{ème} Saisine (par voie courrier)	Saisine par un Président de Ligue concernant le comportement inapproprié et insultant envers les arbitres d'une compétition régionale Silhouettes Métalliques par un tireur signant ses fiches de résultat d'un dessin à connotation sexuelle et inscription déplacée.		Non traité	
XE25-007	17 Juin 2025	7^{ème} Saisine (par voie courrier)	Saisine de la commission par le conseil d'un tireur pour des faits injustifiés de disqualification lors des Championnats régionaux Silhouettes Métalliques	26 juin 2025	NON RECEVABLE	CNI Éthique non compétente pour traiter de décisions disciplinaires prise lors d'une compétition régionale. Renvoi vers la commission de discipline ad hoc.
Travaux de la CNI Éthique et Déontologie	18 juin 2025	Réunion en visio	- Point sur les dossiers qui sont transmis à la commission par le Président de la FFTir, - Proposition sur les modalités et moyens de saisine de la commission, - Mise en place d'adresses fonctionnelles fédérales pour les membres de la commission.		Validation par le Président de la FFTir et le service informatique pour la mise en œuvre.	
Travaux de la CNI Éthique et Déontologie	2 septembre 2025	Réunion téléphonique	- Point sur les dossiers transmis à la CNI, prochaine réunion de la commission semaine 38, - Validation par son Président de la mise en place d'une plateforme pour la saisine de la CNI Éthique et Déontologie, - Demande du Président de la CNI de la mise en place d'un dossier partagé entre les membres de la commission sur le serveur de la FFTir, - Validation de la communication à mettre en ligne sur le site de la FFTir.		Validation par le Président de la FFTir, les services informatique et communication pour la mise en œuvre.	



XE25-008	10 septembre 2025	8 ^{ème} Saisine (par voie courrier)	Saisine de la commission par courrier d'une personne anonyme licenciés à la FFTir sur les agissements selon lui contraires à l'éthique fédérale et à la réglementation de deux personnes en charge de l'association « BLACKSHIELD BALLISTIQUE ». • La présidente de l'association licenciée à la FFTir tire sur des cibles humanoïdes, • Le conjoint de la présidente qui participe régulièrement aux actions de cette association est fiché au FINIADA, • Proposition de rémunération de bénévoles pour la formation de tireur sur un pas de tir privé,		Non traité	
XE25-009	10 septembre 2025	9 ^{ème} Saisine (par voie courrier)	Saisine de la commission par le Président de la FFTir pour des pratiques de tir non conforme à l'éthique et la réglementation fédérale au sein du club affilié à la FFTir. Pratique de tir de combat proposé aux forces de l'ordre mais également à des licenciés de la fédération. Pratique de tir en déplacement et du dégainé de l'arme alors que l'association n'est pas homologuée pour la pratique du TSV.	24 septembre 2025	RECEVABLE	Saisine de la CNI Discipline 1 ^{ère} Instance à l'encontre du président du club et du licencié concerné.